Programme JEA des Nations Unies
UN Junior Professional Officer Programme

TERMES DE RÉFÉRENCE
21P010

JEA (Expert Associé)

I. Information générale

Titre : spécialiste de science des données [adjoint(e)]
JEA dans le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, où elle/il est rattaché(e) à la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité (Section de l'analytique du Service de l'analytique et de la gestion de projets).

Secteur d'affectation :
Gestion de l'information/analyse et gestion des données

Organisation/Office :
ONU/Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité/Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité

Lieu d'affectation :
New York, Etats-Unis

[Statut du lieu d'affectation : non-familial ☐/familial ☒]

Durée :
1 an (avec possibilité de prolongation d'une année supplémentaire)
[La prolongation de l'engagement dépend de l'examen annuel des priorités, de la disponibilité des fonds et de la satisfaction de la performance de la/du JEA]

II. Supervision

Titre de la/du supérieur(e) hiérarchique :
Analyste hors classe de la gestion et des programmes/spécialiste hors classe de la science des données

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

Contenu et méthodologie de la supervision :
Établissement d'un plan de travail : au cours du premier mois de l'affectation, le JEA travaillera conjointement avec son/sa supérieur(e) hiérarchique direct(e) pour mettre au point un plan de travail convenu. Le plan de travail final sera discuté et approuvé d'un commun accord entre la/le JEA et son/sa supérieur(e) hiérarchique direct(e).

La supervision sera basée sur le plan de travail final et comportera des discussions et des conseils réguliers sur la manière d'atteindre les objectifs de travail ainsi qu'un examen complet périodique formel et informel de tous les produits (e-performance) en relation avec la performance de la/du JEA.

Évaluation : le Système d'évaluation des performances des Nations Unies (e-performance) servira de plateforme principale pour évaluer la performance de la/du JEA.

III. Fonctions, responsabilités et résultats attendus

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, la/le JEA s'acquittera des missions ci-après *(tou(te)s les spécialistes de science des données (adjoint(e)s) n'étant pas nécessairement appelé(e)s à les exercer)* :

- Aider à explorer, à repérer et à acquérir des sources de données afin de déterminer si elles pourraient être utilisées pour faciliter la prise de décisions et servir les objectifs de l'Organisation. Élargir l'utilisation des sources de données au moyen de méthodes qualitatives permettant de structurer, de nettoyer, de formater, d'analyser syntaxiquement et de standardiser les données à des fins analytiques.
- Nouer une relation de travail étroite avec les principaux clients en vue d'exploiter des méthodes de la science des données dans leurs domaines d'action programmatique en leur proposant des solutions qui les aident à exécuter leurs mandats.
- Contribuer à la conception et à la mise au point de produits permettant de dégager des perspectives et de faire comprendre et de faire connaître les données qu'il serait impossible de repérer sans méthodes d'analyse avancées telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, l'analytique prédictive, l'exploration de données et de texte, le traitement des langages naturels, la statistique et l'utilisation d'algorithmes et de méthodes de calcul adaptées.
- Aider à promouvoir le recours à la science des données en formant le personnel des entités clientes et en concevant des produits, des outils et des procédures visant à élargir les capacités de ces entités.
- Contribuer à la conception et à la mise au point de supports de visualisation et de présentation pouvant être utilisés dans tous les cas de figure pour exposer les résultats des analyses aux clients, y compris dans des exposés, des rapports, des documents présentés aux organes de contrôle, des interfaces interactives et des produits de type publications.
- Conseiller, former et encadrer les agent(e)s des services généraux dans le cadre de leurs activités.

La/le JEA entretient des rapports avec :
Les autres spécialistes de science des données de la Section de l'analytique.
Les clients de la Division, du Secrétariat ou d'autres entités du système des Nations Unies.

Résultats attendus :
Concevoir et appliquer des solutions fondées sur la science des données qui facilitent la planification, la prise de décisions et l'exécution des programmes de l'Organisation. En collaboration étroite avec les clients, concevoir des produits permettant d'apprécier la situation et offrant des perspectives et une évaluation prédictive propres à orienter la gestion et l'exécution des programmes. Contribuer à repérer les problèmes majeurs et les questions institutionnelles complexes qui pourraient être réglés en adoptant des approches novatrices et une logique fondée sur des données factuelles.

IV. Qualifications et expériences

Formation :
Diplôme universitaire supérieur en science des données, en mathématiques, en statistique, en ingénierie ou dans une discipline apparentée dont le programme d'enseignement met l'accent sur l'analyse approfondie des données.
À défaut, diplôme universitaire du premier cycle assorti de deux années supplémentaires d'expérience pertinente.

Expérience professionnelle :

Au moins deux années d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de la science des données, de l'analytique, des mathématiques appliquées, de la gestion de l'information ou dans un domaine connexe. Une expérience pratique d'outils de science des données tels que Jupyter, Matlab, Knime, SPSS, SAS ou de langages de programmation statistique tels que R, Python, Javascript ou similaires est souhaitable.

Langues :
L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais est exigée. La connaissance de toute autre langue officielle de l'ONU est un atout.

Autres compétences :

Compétences des Nations Unies

PROFESSIONALISME : Faire la preuve d'une bonne connaissance de l'ensemble du cycle de l'analyse des données, depuis l'ingestion et le traitement jusqu'à l'analyse et à la présentation sous forme de visualisation. Faire la preuve d'une bonne connaissance des méthodes statistiques et des méthodes de calcul telles que regroupement, classement, corrélation, réduction de la dimension, prévision, apprentissage automatique, repérage des valeurs atypiques et régression. Tirer fierté de son travail et comprendre la valeur ajoutée que les décisions fondées sur des données factuelles peuvent apporter à l'Organisation. Tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise ; prendre la responsabilité de tenir compte des questions de genre et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

ESPRIT D'ÉQUIPE : Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

SOUCI DU CLIENT : Considérer tous ceux auxquels est assurée la prestation de services comme des « clients » et chercher à voir les choses de leur point de vue ; établir et maintenir des partenariats productifs avec les clients en gagnant leur confiance et leur respect ; discerner les besoins des clients et trouver les moyens d'y répondre ; suivre l'évolution de la situation des clients, sur les plans tant intérieur qu'extérieur, afin de pouvoir devancer les problèmes ; tenir les clients informés de l'avancement des projets ; tenir les délais pour la livraison des produits ou la prestation des services.

CRÉATIVITÉ : S'employer activement à améliorer les programmes ou services ; proposer des solutions novatrices afin de résoudre les problèmes ou de répondre aux besoins des clients ; promouvoir des idées nouvelles et amener autrui à s'y intéresser ; prendre des risques calculés en misant sur des formules qui sortent de l'ordinaire ; oser ne pas suivre les sentiers battus ; s'intéresser aux idées et aux démarches nouvelles ; ne pas être prisonnier des opinions et solutions toutes faites.

OUVERTURE À LA TECHNOLOGIE : Se tenir au fait de l'innovation technologique ; comprendre les avantages et les inconvénients que présente la bureautique ; s'employer activement à appliquer la technologie aux tâches qui s'y prêtent ; être disposé à s'initier aux technologies nouvelles.

Inclusion et diversité
L'Organisation des Nations Unies considère qu'une culture inclusive attire les meilleurs talents et encourage tous les candidats qualifiés, quels que soient leur sexe, leur situation au regard du handicap, leur orientation sexuelle, leur origine culturelle ou religieuse, à postuler.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

V. Éléments d'apprentissage

À l'issue de la mission, la/le JEA devra être en mesure de créer des produits de manière indépendante, de travailler sur des données de recherche dans le domaine des affaires internationales et du développement, de collaborer au sein d'une équipe sur de grands projets et d'introduire de nouvelles technologies et méthodes dans une organisation.

VI. Contexte/Informations générales

La Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité a été créée en janvier 2019 dans le cadre de la réforme de la gestion entreprise par le Secrétaire général. Elle a pour objectif de regrouper pour la première fois au sein d'une même entité des capacités spécialisées pour toutes les fonctions de suivi et d'amélioration des prestations et d'application du principe de responsabilité. Le dispositif de délégation des pouvoirs, introduit avec la réforme de la gestion, tient une place centrale dans la Division, dont le travail est également axé sur la gestion du risque institutionnel, la gestion axée sur les résultats, l'évaluation et d'autres domaines thématiques touchant les questions de responsabilité. Le Service de l'analytique et de la gestion de projets est, au sein de la Division, une importante unité administrative dont le travail est essentiellement axé sur l'innovation, l'analytique et la gestion de projets. La Section de l'analytique s'emploie à mettre au point des produits novateurs destinés à exploiter les données pour éclairer la prise de décision, faire des prévisions et trouver de nouvelles façons d'améliorer la mesure des résultats.

Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité

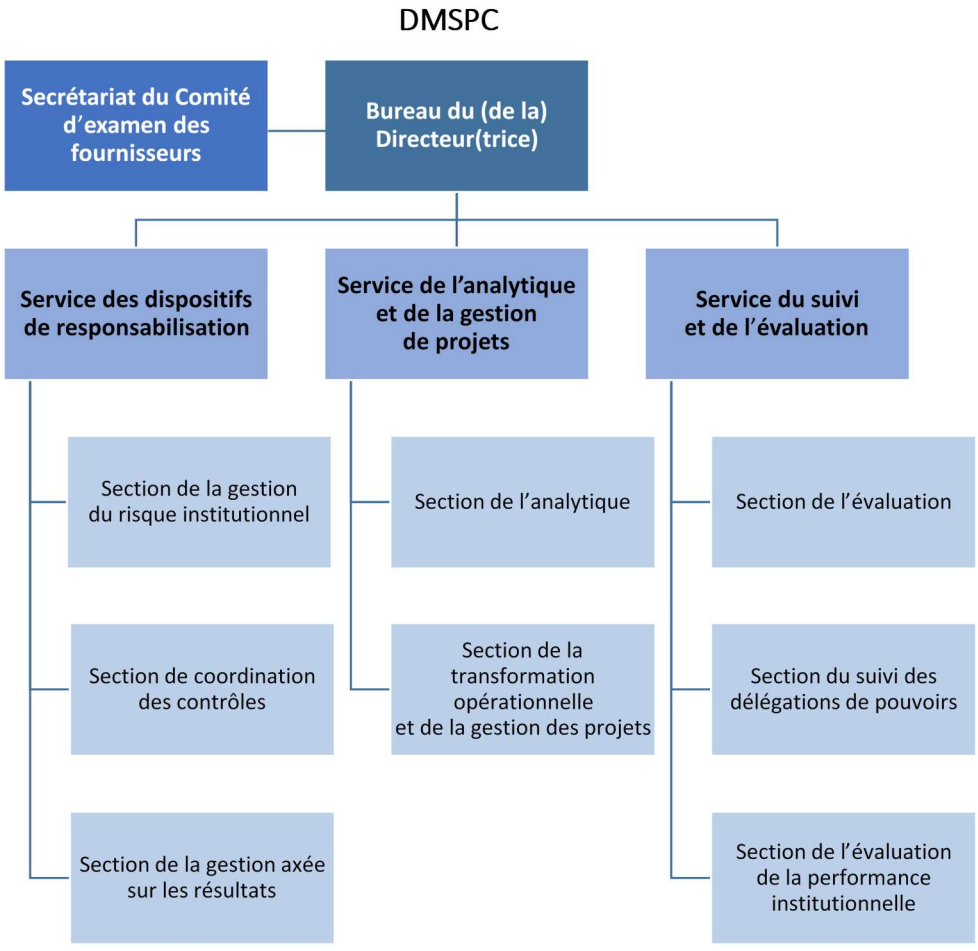

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

- La Section a notamment mis au point des produits analytiques pour le traitement du langage naturel dans le cadre d'enquêtes, un nouveau produit analytique pour la gestion de trésorerie et un outil de visualisation pour la délégation de pouvoirs. Elle travaille également à la création de tableaux de bord permettant de suivre les indicateurs clés de performance administrative.

- Les travaux actuels et futurs de la Section portent sur un programme de formation complet en science des données assorti d'un cadre de transmission, ainsi que de nouvelles méthodes visant à améliorer la mesure des objectifs de développement durable et des autres indicateurs pertinents dans le cadre des activités du Secrétariat, notamment dans les domaines du développement, du maintien et de la consolidation de la paix, de l'action humanitaire et de la protection des droits humains.